

Avertissement: Notes prises au vol. Erreurs possibles. Prudence.

Mardi 10 mai 2011

Hôpital cantonal de Genève

A propos des nouveaux critères diagnostics de la maladie d'Alzheimer (MA), le nombre de cas va-t-il augmenter en 2011 ?

Prof. A. Gold

J'ai pas bien capté le message ...ai retenu qu'il s'agissait des nouveaux critères du prof. Dubois paru dans Lancet Neurology en 2010.

J'ai donc dû faire une petite recherche sur Internet et risque de ne pas être très fidèle à l'orateur; il m'en excusera...

Pour diagnostiquer la MA, la présence d'une démence avérée n'est plus nécessaire. Pour satisfaire les critères diagnostiques de la MA, les patients doivent présenter des troubles épisodiques de la mémoire (par ex. difficultés d'apprentissage d'une liste de mots, même avec des indices) ainsi que des signes biologiques (au moins un biomarqueur positif), visibles par IRM, neuro-imagerie PET, ou analyse du liquide céphalorachidien (LCR). Ainsi, les patients sont identifiés avec plus de précision à un stade plus précoce.

La simplicité des critères proposés présente l'avantage principal "de ne plus attendre que le patient ait développé une démence avérée ou de ne plus exclure du diagnostic et des traitements de nombreux patients qui ont des signes de la maladie malgré l'absence d'incapacité fonctionnelle."

"La valeur de ces définitions réside dans l'application potentielle d'essais cliniques de traitements affectant la maladie. Des individus identifiés comme "asymptomatiques à risque de MA" (car biomarqueurs positifs) ou "présymptomatiques de la MA" (car porteurs de mutations génétiques) pourront être accueillis dans des essais visant à retarder l'apparition des signes cliniques. Les patients en phase prodromale (pré-démentielle) de la MA peuvent être intégrés aux essais thérapeutiques ciblant la progression à des stades plus avancés de la MA. L'uniformité des définitions aidera à développer des panels d'essais et à comparer les résultats des différents essais."

Pour notre quotidien, ça ne change pas forcément beaucoup...On ne vas pas se mettre à faire des ponctions lombaires ou des FDG Pet Scans à tout ceux qui ont oublié où ils ont laissé leur portefeuille...

Compte-rendu du Dr Eric Bierens de Haan

ericbdh@hin.ch

transmis par le laboratoire MGD

colloque@labomgd.ch